

Mercredi 27 octobre 2010

«Le parasitage fiscal est nuisible»

Par Propos recueillis par Bernard Wuthrich

Impôts. Contrairement à la majorité de ses collègues ministres des Finances, le Genevois David Hiler soutient l'initiative fiscale du PS. Il juge nécessaire de fixer des limites à la concurrence à laquelle se livrent les cantons

Par 22 voix sans opposition et 4 abstentions, la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CdF) a décidé de combattre l'initiative du Parti socialiste sur l'équité fiscale. Le ministre genevois des Finances, le Vert David Hiler, est, avec ses collègues de Neuchâtel, Berne et Bâle-Ville, l'une des quatre voix qui ont choisi l'abstention. En fait, il soutient l'initiative du PS. Il explique pourquoi.

Le Temps: Pour quelles raisons soutenez-vous l'initiative du PS, que combattent la majorité de vos collègues ministres des Finances?

David Hiler: Il y a d'abord une question de principe. Je ne suis pas contre la concurrence fiscale, mais on doit la borner, lui fixer des limites. Et je dois aussi défendre les intérêts de Genève, qui sont ceux des autres cantons citadins comme Bâle et Zurich. La constitution de petits paradis fiscaux internes est toxique pour l'avenir de la Suisse dans la mesure où ces cantons privent les grandes métropoles des ressources qui leur sont nécessaires pour assurer leur succès économique. Or, c'est dans les métropoles que se crée la majeure partie de la richesse de la Suisse. C'est là qu'il y a les hautes écoles, les systèmes de soins de pointe. On va à Schwyz pour payer moins d'impôts, mais pas pour se faire opérer du cœur.

– Zurich, pourtant, ne soutient pas l'initiative. Pourquoi?

– C'est une solidarité idéologique. La directrice zurichoise des Finances est membre du PLR. Elle défend une position de base qui consiste à dire que la concurrence est bonne en tout. Mais je vous assure qu'on s'inquiète aussi à Zurich des délocalisations des grandes fortunes à l'extérieur du canton. Des études montrent que le fait de vivre dans de petits cantons en périphérie des grands assure aux habitants un meilleur niveau de vie net, après impôts et primes maladie. Ce parasitage est nuisible.

– Votre soutien a-t-il pour but de donner un avertissement à ces cantons?

– Complètement. Et je crois que c'est ce que le peuple a envie de faire, du moins si l'on en croit le premier sondage. Il y a besoin de donner un signal d'avertissement relativement fort. Pousser à l'absurde la concurrence intercantonale a un effet destructeur pour le pays. Si les petits cantons, qui représentent 10% de la population, taxent les revenus et les fortunes élevés à un niveau très bas, c'est la Suisse dans son ensemble qui perd des recettes fiscales. Or, la Suisse n'a pas besoin de se livrer à un tel dumping pour être compétitive sur le plan international. Même Genève l'est. Le taux de 22% préconisé par l'initiative pour des revenus imposables de 250 000 francs reste extrêmement favorable.

– Etes-vous surpris par le résultat du sondage, qui donne un oui assez net à l'initiative en Suisse romande?

– Non. Je crois qu'il y a une révolte dans l'opinion à la suite de l'affaire du taux dégressif d'Obwald, que le Tribunal fédéral a rejeté. Or, ce canton cherchait simplement une solution pour se défendre contre Schwyz et Nidwald. En Suisse latine, il y a aussi une attente culturelle plus forte envers les prestations de l'Etat. Mais je pense que le résultat final le 28 novembre sera sans doute un peu différent du sondage, car il va y avoir une campagne très lourde financée par economiesuisse.

– ***Qui est touché par l’initiative? Uniquement les personnes les plus fortunées, comme le dit le PS, ou toutes les catégories de contribuables, comme l’affirment les adversaires?***

– Dans un canton comme Zoug, où les impôts sont extrêmement bas, on peut imaginer qu’il y ait un risque de hausse généralisée. Mais pas ailleurs. On ne peut certes pas faire n’importe quoi avec les barèmes. Mais le taux d’imposition final peut être corrigé au moyen des déductions autorisées par la loi.

– ***L’argument des adversaires qui consiste à annoncer une hausse d’impôts pour tout le monde vous paraît-il fallacieux?***

– Oui, c’est fallacieux. Il y a sans doute une zone limite un peu délicate, entre 200 000 et 250 000 francs de revenu imposable, mais, pour les revenus plus bas, on peut très bien prévoir des compensations pour préserver la classe moyenne, par exemple sous la forme de déductions sociales pour les familles et les retraités, et de déductions déplafonnées des primes d’assurance maladie, comme c’est le cas à Genève.

– ***Quelles sont selon vous les vraies motivations des adversaires?***

– Ils veulent réduire le rôle de l’Etat. C’est la position de l’économie, mais aussi des cantons qui combattent l’initiative. Ils subissent la pression de l’UDC, qui représente 30% de l’électorat dans ces régions et réclame des baisses d’impôts.

– ***Zurich a aboli les forfaits fiscaux. Les premiers indices indiquent que l’initiative du PS reçoit un assez bon accueil. Le vent est-il en train de tourner en Suisse?***

– Oui, je le pense. La crise financière est passée par-là, l’affaire d’Obwald aussi, on sent en effet une incompréhension croissante envers les gens extrêmement riches qui cherchent à payer le moins d’impôts possible. Il y a un sursaut. Tant qu’il n’y avait que Zoug et que cela ne concernait que les entreprises, cela passait encore. Mais le phénomène s’est étendu à d’autres. Or, certains de ces cantons, comme Obwald et Uri, reçoivent beaucoup de la péréquation financière intercantonale, ce qui leur permet de financer la baisse de leurs impôts sur les hauts revenus. Je suis convaincu que les gens ont envie de dire: stop, ça suffit! Cette initiative permet de freiner l’hémorragie.

– ***La Suisse s’est caractérisée par son ingéniosité fiscale: forfaits ici, allègements liés à l’arrêté Bonny là, taux très bas ailleurs, solutions attractives pour les sociétés mixtes à Genève. Cette ingéniosité fiscale a-t-elle vécu?***

– L’apogée de cette ingéniosité fiscale est clairement derrière nous. La Suisse subit aujourd’hui de fortes pressions de l’UE et des Etats-Unis pour qu’on fasse moins de distorsions, ce qui mettra un frein à cette ingéniosité. L’arrêté Bonny est déjà mort, et les régimes spéciaux appliqués aux sociétés mixtes sont menacés. C’est une raison supplémentaire pour ne pas multiplier les cadeaux fiscaux, comme les taux très bas. On doit à mon avis exiger des taux minimaux.

– ***Et les forfaits fiscaux? Faut-il les abolir?***

– Je ne suis pas un ami des forfaits fiscaux, mais il faut parfois choisir entre les bons sentiments et les rapports de force. Les forfaits fiscaux se pratiquent en bien des endroits du monde, notamment dans certains pays d’Europe, et même parfois aussi pour les personnes actives. Je suis donc favorable à une solution nationale comme la prévoit le projet de loi en consultation. Il faut fixer un minimum et éviter les forfaits fiscaux dans les pochettes-surprises.

Un sociologue critique la «communauté idéale» des super-riches

Par Anne Fournier, Zurich

La Suisse, un exemple d'inégalités

Qui sont les riches en Suisse? Comment le sont-ils devenus? Apprécient-ils tous Saint-Moritz? Quel rôle a la politique fiscale? Et pourquoi la fortune est-elle masculine? Avec son ouvrage Comment les riches pensent et dirigent*, [le sociologue bâlois Ueli Mäder](#), jusqu'ici davantage intéressé par les travailleurs pauvres, a le mérite de tomber à point nommé. A un mois de la votation sur l'initiative socialiste «Pour des impôts équitables», son étude analyse la genèse des familles fortunées ou des nouveaux riches (dotés d'une fortune supérieure à 100 millions), le comportement des politiques et des médias à leur égard, ainsi que leur vie sociale. Ce livre offre une typologie exhaustive et non dénuée de critiques. Il est parfois alarmiste.

Première constatation: les riches en Suisse le sont toujours davantage. Si en 1989 les cent personnes plus fortunées possédaient un bien total d'environ 66 milliards de francs, leur bas de laine est estimé aujourd'hui à 368 milliards. Le transfert des fortunes se fait en grande partie grâce aux héritages. En 2010, sur les 40 milliards légués, plus de la moitié le seront à des millionnaires. Ainsi 3% de la population suisse déclare une fortune comparable à celle des 97% restants. De quoi, selon le professeur de l'Université de Bâle, parler d'une «monopolisation de richesses» à potentiel de conflit car la classe moyenne est perdante.

Comportements variés

Selon Ueli Mäder, la crise financière n'a eu qu'un impact modéré auprès des Suisses riches. «Les milliards perdus ont été vite récupérés. Quelques riches disent craindre parfois pour la paix du travail mais la plupart soulignent que rien n'a changé.»

Accompagné de deux assistants, le professeur a interrogé une centaine de personnalités en Suisse alémanique – parmi lesquelles Moritz Suter, l'ancien patron de Crossair, Daniel Vasella ou la mécène bâloise Christine Cerletti-Sarasin. «Les discussions se sont dans l'ensemble révélées aisées et ouvertes.»

Ces entretiens ont aussi permis de constater des comportements sociaux très variés. Depuis quelques années, beaucoup de riches s'installent dans les agglomérations, non loin de villes. La plupart d'entre eux sont motivés par la politique fiscale. Or, certains se cloisonnent jusque dans le choix de leur domaine skiable, explique un chapitre sur la «prestige community» de Saint-Moritz, «enclave des riches» sur la colline de [Suvretta](#), où une association s'engage pour maintenir le caractère exclusif du lieu. «Nous sommes loin d'une société qui se barricade derrière des murs pour sa sécurité, mais la tendance de se mettre à l'écart se manifeste, motivée par l'image d'une «communauté idéale» pour laquelle on imagine un système de santé, un système scolaire, etc.»

L'ouvrage remarque également que le poids des riches sur les emplois et les rentrées fiscales entraîne pour le milieu politique une «relation de dépendance à sens unique». L'affaire UBS l'aurait récemment démontré.

[*«Wie Reiche denken und lenken», Rotpunktverlag, 2010.](#)